



**Est
Ensemble**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION

**FORMULAIRE D'AUTORISATION SPECIALE D'ABSENCE RELATIF AUX
REUNIONS D'INFORMATION PROPOSÉES PAR LES ORGANISATIONS
SYNDICALES (ASA 6)**

Bénéficiaire

NOM : Prénom :

Direction-pôle-équipement :

Absence demandée

Date de l'absence :

Motif de l'absence :

Lieu :

Heure début : Heure fin : Durée (Trajet compris):

Signature de l'agent	Autorité hiérarchique autorisée à valider l'absence (DGS, DGA, Directeurs, Responsable de Pôle, Chefs d'équipe)
<u>Date et signature:</u>	Au regard des nécessités de service le Visa de l'autorité hiérarchique est obligatoire : Fonction : NOM : Prénom : <input type="checkbox"/> Autorisation <input type="checkbox"/> Refus
Cadre réservé à la DRH	<i>En cas de refus il sera indiquer présent les motifs du refus</i>
<u>Demandeur(e):</u>	Date et signature:

Toute demande qui arriverait à la validation de l'autorité hiérarchique après l'échéance ou qui ne serait pas accompagnée des justificatifs demandés ne sera pas autorisée.

Toute demande injustifiée sera considérée comme service non fait



RÉUNION D'INFORMATION POUR TOUS LES AGENTS D'EST ENSEMBLE

JEUDI 12 JANVIER 2023
de 10h à 12h

QUADRIUM

*100 avenue GASTON ROUSSEL
M° Bobigny-Raymond-Queneau (L5)*

- Avancement d'échelon des contractuels
- Les congés : RTT en danger ?
- Les retraites : un point sur les mobilisations
- Questions diverses

SOYONS NOMBREUX-SES !!!

Assister aux heures d'informations syndicales est un droit. Au verso vous trouverez une demande d'autorisation spéciale d'absence. Cette autorisation est à remettre à la direction au moins 72 heures avant.

CONTACTS

CGT EST ENSEMBLE : cgt@est-ensemble.fr - facebook/cgtestensemble - www.cgtestensemble.blog